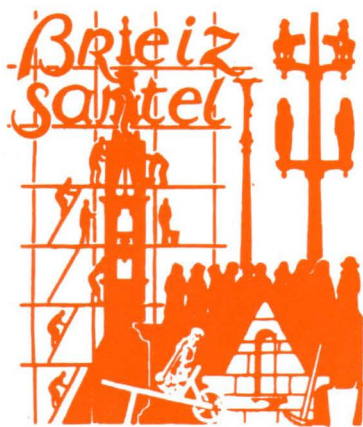


BREIZ SANTEL

Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons





ÉTÉ 2001 - NUMERO 183
PRIX 10 FRANCS

Association fondée en 1952
et reconnue d'utilité publique

Fondateur Gérard Verdeau (1931-1975)

Présidente Marie-Aimée Bernard

Siège social
20, rue des Vénètes, 56000 Vannes

Correspondance
Secrétariat général Breiz Santel
B.P. 22 - 56260 Larmor-Plage

Bulletin d'information trimestriel
Directeur de la publication
Marie-Aimée Bernard

Conception René Moreau

Commission paritaire n° 59441

Photocomposition - Impression
Atelier d'Impression Lorientais
56600 Lanester

Ce qu'est Breiz Santel...

Appuyé par sa revue, *Breiz Santel*, le mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons, humbles croix de chemin, chapelles, fontaines... en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré les réactions encore peu nombreuses mais combien encourageantes (comités de quartier, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvée dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous-mêmes ; ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes, de nombreux efforts ont abouti. Mais des milliers de chapelles peuplent notre pays. Il n'y aura pleinement d'action efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur édifiatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du « Tro Breiz ». Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant. Qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour la « beauté sacrée de la Bretagne ».

Le droit de prééminence dans les églises et chapelles sous l'ancien régime

L'ORIGINE DES PRÉÉMINENCES DANS LES ÉGLISES

(suite et fin)

LA RÉFORME DE L'ÉGLISE BRETONNE DU XI^e SIÈCLE

La réforme de Grégoire VII condamnait la possession des biens ecclésiastiques par les laïcs, essentiellement les églises paroissiales avec le droit d'y nommer un desservant.

En Bretagne, la restitution se fit très lentement et, à notre avis, incomplètement. Nombre de seigneurs prirent en charge soit une partie de l'entretien de l'édifice, soit qu'ils y aménagèrent une chapelle avec droit d'enfeux. De cette façon, ils maintenaient le droit ancien, lequel devint transmissible soit par héritage soit par vente.

Les seigneurs étaient très sourcilleux sur cette prérogative et les procès entr'eux d'abord, entr'eux et la fabrique,

entr'eux et les recteurs, sont innombrables, exprimant de cette façon le besoin de marquer leur rang.

LES MARQUES DE PROPRIÉTÉ

Le principal moyen d'indiquer à tous les tiers à qui appartenait la prééminence était une bande horizontale plus ou moins large, peinte sur le pourtour intérieur de l'édifice, à une hauteur différente suivant les lieux.

Ainsi à Morieux, en Côtes-d'Armor, la bande noire, d'une vingtaine de centimètres de largeur se trouvait à un mètre cinquante de hauteur. A Arzal, en Morbihan, on pouvait voir la même bande, à la même hauteur, avant la restauration de l'église dans les années 1960. Normalement, le noble faisait

poser ses armoiries sur cette bande mais nous n'en avons pas remarqué dans ces deux lieux cités.

Par contre, à Roissy-en-France se trouve l'exemple le plus complet, à notre connaissance, de ce signe de prééminence. Dans cette église, la bande est de couleur bleue, d'environ de cinquante centimètres de largeur et placée à cinq mètres environ de hauteur sur le pourtour intérieur des murs. Les armoiries du seigneur prééminent y sont peintes à intervalles réguliers, sur la bande et la dépassant en hauteur et à la base.

A Roissy, malgré l'intérêt de cette marque, une récente et malheureuse restauration a effacé une partie de cette ornementation.

D'autres éléments indiquaient, soit la prééminence, soit simplement les donateurs. Les blasons pouvaient être peints sur les vitraux, sculptés dans le bois des sablières. On en trouve aussi sculptés dans la pierre sous le socle des statues, sur les enfeux ou apparaissant dans les murs intérieurs et extérieurs.

Une des réclamations des cahiers de doléances étant la suppression des droits seigneuriaux, celui de la prééminence dans les églises était donc visé. De ce fait, à la Révolution, les blasons furent régulièrement martelés et effacés.

PRÉÉMINENCE ET CHAPELLES SEIGNEURIALES

Les seigneurs prééminents disposaient parfois de chapelles seigneuriales. Il en reste de multiples exem-

ples : à Saint-Nicodème en Pluméliau, à Quelven en Guern, ce sont des tribunes en pierres. A Lantiern, en Arzal en Morbihan, seul un passage incomplet dans les murs indique l'une des anciennes chapelles seigneuriales, peut-être celle du Commandeur des Hospitaliers de Carentoir. Ce devait être la chapelle prééminente car elle dominait l'autel majeur au Nord, qui est le principal côté car c'est celui de la lecture de l'Évangile.

La seigneurie secondaire, qui était celle des Broël, avait aussi sa tribune. Elle se trouve toujours au Sud de la chapelle. Sa fenêtre à meneaux comportait autrefois les armes de Bretagne.

A Saint-Gilles-Pligeaux en Côtes-d'Armor existe une très intéressante chapelle seigneuriale dans la chapelle Saint-Laurent sise à quelques dizaines de mètres de l'église paroissiale et, comme celle-ci, entourée du même cimetière.

L'entrée de la famille seigneuriale se faisait, comme de coutume, hors de la vue des fidèles, par un escalier extérieur. Le seigneur pouvait voir le célébrant et les assistants, sans être vu de ceux-ci.

Hélas ! l'escalier fut, il y a peu d'années, jugé inesthétique car greffé sur le mur extérieur. En outre, on ne connaissait plus son histoire et son rôle. C'est ainsi que cette chapelle a perdu un des éléments qui en faisait son originalité et qui ne gênait pas le culte le moins du monde.

Les gens du pays se souviennent très bien de cet escalier mais ignorent ce que les marches de granit sont devenues.

L'exemple d'une chapelle seigneur-

riale encore utilisée par le seigneur local, est celui de la Principauté de Liechtenstein. La chapelle se trouve au-dessus du chœur, à droite de l'autel majeur. Le Grand-Duc et sa famille continuent de suivre l'usage ancien. Comme à Lantiern, une sorte de porte-fenêtre permet la vue sur l'autel mais cette fois du côté Sud.

UN EXEMPLE LOCAL DE PERSISTANCE DE LA PRÉÉMINENCE

A Arzal, le seigneur de Broël avait sa chapelle dans l'église paroissiale mais le recteur et la Fabrique étaient parvenus dès le début du XVIII^e siècle, à neutraliser ce droit. Il s'ensuivit un procès de plusieurs dizaines d'années pendant lesquelles la chapelle servait, sans aucun doute intentionnellement de lieu de rangement, à la grande fureur du ci-devant.

Joseph Danigo, dans son livre sur les églises et chapelles du canton de Muzillac, indique que M. de Silz, signifia au général de la paroisse d'avoir à porter à son banc le pain béni immédiatement après le clergé, comme seigneur engagiste des droits du Roi. Il s'agissait du comte de Silz, autre seigneur local qui voulait ainsi avoir la préséance sur les autres nobles de la paroisse. Son argument semble venir du fait qu'il avait la charge du service des gardes-côtes. Durant la première Chouannerie, cette famille sera connue du fait de Sébastien de Silz qui fut Général des Armées du Morbihan.

A la Restauration, les nouveaux propriétaires des châteaux de Silz et de Broël, qui n'avaient aucun lien de paren-

té avec les anciennes familles locales, s'empressèrent de réclamer et obtinrent des bancs fermés en haut de la nef. Les premiers propriétaires de Silz, eurent le côté Nord, les seconds, ceux de Broël, le côté Sud, exactement à la même hauteur. Il y a sûrement dans cette disposition, une indication de l'ancienne préséance puisque la tradition voulait que les habitants d'en haut aient leurs bancs dans la partie Nord de l'église, ceux d'en bas, du côté Sud. Or, Silz aurait dû être côté Sud et Broël du côté Nord car autrefois, cette seigneurie rendait la justice à Lantiern qui est à l'opposé.

C'est à la restauration de l'église vers 1960, que ces subtilités ont disparues, soit 170 ans après le décret révolutionnaire. Les recteurs étaient gênés entre les châtelains souvent bienfaiteurs de l'église et de la paroisse et les fidèles qui étaient volontiers frondeurs devant des réminiscences de privilèges abolis.

Aussi en Haute-Bretagne, la population se vengeait en nommant les bancs fermés des « keli ». Or keli est un mot de la langue bretonne qui désignait des coins aménagés dans l'étable avec des cloisons fixes et une porte. Ces keli servaient de refuge pour la nuit aux petits animaux : moutons, veaux, ou encore étaient utilisés pour l'engraissement de quelques cochons.

Evidemment, c'était une flèche humoristique mais combien caustique, à double sens, décochée contre les nouveaux propriétaires et dont, seuls, les titulaires des bancs ne comprenaient pas le sens.

Marcel COUËDEL.



Un recteur, on le sait, n'existait qu'en Bretagne
Qui désignait ainsi son prêtre de campagne
Ce dernier, a-t-on dit, régenterait de bien haut
Son peuple de chrétiens, comme sur un bateau

Il était, paraît-il, lui seul, le maître à bord ;
C'est lui qui indiquait la direction du port,
Au-delà des soucis et des vicissitudes
De ce monde plongé dans ses incertitudes.



Le recteur, en effet, était un personnage
Que tous considéraient et prenaient pour un sage,
Faisant la pluie parfois et souvent le beau temps,
Selon qu'il le fallait pour les bêtes et les gens.

Le recteur concerné, bien que pauvre pasteur,
A été à la peine et bien peu à l'honneur.
Il a porté à tous cette Bonne nouvelle
Qui conduit sûrement à la Vie éternelle.



Il vivait près du peuple et connaissait son monde,
Et les siens lui gardaient une estime profonde.
Ils lui faisaient appel, en tout lieu, en tout temps :
A tous sans distinction il répondait présent.

Désormais, plus de place, au seuil du millénaire,
Pour un prêtre isolé, prétendu solitaire.
Grâce au souffle nouveau, à l'aménagement,
On pouvait instaurer un autre règlement.



L'occasion était belle, il fallait recentrer,
La paroisse rurale, on l'allait supprimer.
Nécessité fait loi de se mettre à la page,
De manière à ce que soit transmis le message.

Ainsi fut décrétée, après concertation,
La bonne stratégie conçue pour la mission.
Les bourgs sont vivotants, la ville prend la place,
Le clergé survivant se doit d'y faire face.



En nombre insuffisant, il n'a plus raison d'être
Que là où le permet la présence d'un prêtre ;
Et puisque désormais la paroisse est ailleurs,
Il faut éliminer la fonction de recteur.

Ce titre vénérable, hélas a disparu.
Je l'ai cherché partout, mais je ne l'ai pas vu
Dans les nominations qui viennent de paraître,
Le numéro spécial, je l'ai mal lu peut-être ?



Dans l'ancien annuaire, ils étaient plus de cent.
Plus un seul maintenant ! Quel triste dénouement !
Est-ce une forfaiture à dessein perpétrée
A l'égard des bretons ? Quelle amère pensée !

L'identité bretonne, à nouveau amputée,
Crie son indignation, de ses larmes mêlée.
Ce titre de recteur, de temps immémorial,
Faisait toujours du bon clergé rural.



Plusieurs siècles d'histoire, une vieille coutume,
Tout cela est tranché d'un simple coup de plume.
Pouvons-nous, vieux recteurs, rester sans réaction
Devant cette ordonnance ou cette décision ?

Sur le chef des recteurs la menace planait ;
Le jour fatal est là, celui qu'ils redoutaient.
Il ne leur reste plus, au sein de leur angoisse,
Qu'à quitter au plus vite leur ancienne paroisse.



La vie est ainsi faite, un jour il faut partir
Et laisser à autrui le soin de l'avenir...
Qui n'appartient qu'à Dieu ; et à nous la prière
Qui est toute-puissante et n'a pas de frontière :

Que s'allume à nouveau sur la terre bretonne,
Le flambeau de la Foi, que sa clarté rayonne
Et s'étende partout, en ville, à la campagne,
Et que revive enfin la chrétienne Bretagne !



Le Maître parle ainsi à ses pauvres recteurs :
Ce terme est périmé, vous serez serviteurs ;
Servir est un honneur pour vos jours de vieillesse,
Ils deviendront pour vous jours de sainte allégresse.

Il y aura toujours des pauvres parmi vous,
Nous a dit le Seigneur. Disons aussi à tous
Que le danger est sûr, en quittant la campagne,
Nous portons un coup dur à la Foi en Bretagne.



La mission abondante attend des ouvriers.
Recteurs ou serviteurs, nous serons les premiers
A remplir notre tâche avec joie, dans la peine,
Car agir autrement serait chose bien vaine.

notre assemblée générale

28 AVRIL 2001 A PLUMERGAT

C'est à Plumergat que s'est tenue le 28 avril l'Assemblée générale de Breiz Santel, où la municipalité avait mis sa salle polyvalente à notre disposition.

Nous nous sommes donc retrouvés à une cinquantaine de personnes venues des cinq départements bretons, heureux, pour la plupart, de se retrouver.

Notre assemblée était présidée par M. Jéhanno, ancien maire de Plumergat en lequel nous avons trouvé dès 1987 un soutien efficace, la restauration de Notre-Dame-de-Gornevec lui tenant à cœur.



**ALLOCUTION DE BIENVENUE
DE MADAME BERNARD
PRÉSIDENTE**

Monsieur le Maire,
Chers amis de Breiz Santel.

Nous voici cette fois en Morbihan et je remercie M. Jéhanno qui était le maire de Plumergat, lorsque le conseil de Breiz Santel a souhaité que ce soit dans sa commune qu'ait lieu notre assemblée générale de 2001, d'avoir mis cette salle à notre disposition.

Merci aussi à M. Jalu qui lui a succédé, de nous y accueillir. Malheureusement son emploi du temps ne lui permet pas d'être avec nous ce matin. Et, bien sûr, merci à vous tous d'être venus si nombreux de toute la Bretagne historique à ce rendez-vous annuel qui nous permet de nous retrouver pour partager les sentiments profonds que la sauvegarde et la remise en état de notre patrimoine religieux nous inspirent.

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous plusieurs présidents d'associations avec lesquelles nous sommes ou avons été en relation :

Mme Blanchet de Saint-Brieuc qui a assuré entre autre la restauration de Saint-Jean-du-Prat en Côtes-d'Armor ;

M. Pimor, président des Amis de la chapelle du Vieux-Bourg à Pléhédél en Côtes-d'Armor ;

Mme Le Port, présidente de l'association de la chapelle des Sept-Saints à Erdeven ;

M. Arnould, président des Amis de la chapelle Saint-Thual à Plœmeur ;

Et Philippe Le Ray, président des Amis de la chapelle de Notre-Dame-de-Gornevec que nous verrons cet après-midi ;

Nous regrettons l'absence de Marc Polo, notre vice-président pour la Loire-Atlantique, qui a beaucoup travaillé pour Breiz Santel et qui est désormais en longue maladie ;

Celle aussi de M. Louis Gicquello de Vannes qui fait partie de notre conseil et a été avec nous à l'origine des premiers travaux à Gornevec avant l'arrivée de Léo Goas ;

De Solange Sarton de Lorient ;

Du frère Rustuel de Nantes et de Anne Cérier de Belle-Ile. Ils nous ont fait savoir qu'ils regrettaient de ne pas pouvoir nous rejoindre.

Nous ne devons pas oublier non plus ceux qui nous étaient fidèles et qui ont rejoint la Maison du Père depuis notre dernière assemblée :

M. Roux de Lorient ; Mme David de La Baule ; M. Le Naou, ancien maire de Peumeurit-Quintin, tellement efficace dans la restauration de la chapelle Saint-Jean-du-Loch ;

M. Philippe Martini qui participait régulièrement à toutes nos sorties avec sa femme Marie-Madeleine ; et tout récemment, Marie-Louise Le Page d'Auray, elle aussi très attachée à notre association.

Le Seigneur les aura tous bien accueillis.

Je donne maintenant la parole à M. Jéhanno.

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Lors de notre assemblée générale de l'an dernier, je faisais état de notre participation au Tro-Breiz et de la généreuse « obole du pèlerin » qui nous avait été octroyée à cette occasion.

Cette année nous n'avons pas été en mesure de confectionner la bannière de Breiz Santel qui aurait accompagné les nombreuses autres à l'arrivée du Tro-Breiz à Quimper, dernière étape de cette fabuleuse aventure que ce pèlerinage à nos saints fondateurs. Mais nous avons eu la très grande joie d'accueillir les pèlerins lors de leur première étape Vannes-Sainte-Anne-d'Auray dans la chapelle de Gornevec dont la restauration se terminait et que nous verrons cet après-midi.

Cette année, c'est la grande Troménie de Locronan, que nous organisons comme il y a six ans.

Nous avons déjà pris contact avec les responsables locaux pour ce faire et nous aurons le plaisir d'être accompagnés de nouveau pour ce pèlerinage de Dominique de Lafforest qui se déplacera de Belgique pour nous.

La procession devrait quitter Locronan vers huit heures du matin pour y revenir vers midi et se rendre à la chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, située en bas du bourg pour une célébration eucharistique.

Puis, ceux qui le souhaiteront pourront se retrouver pour un pique-nique, dans une salle qui sera mise à notre disposition, nous l'espérons, comme la dernière fois.

Nous avons aussi l'intention de fêter l'an prochain le cinquantième anniversaire de Breiz Santel, sans doute à Sainte-Anne-d'Auray qui peut nous assurer des conditions d'accueil satisfaisantes tant pour les différentes manifestations que nous organiserons que pour les facilités d'hébergement et de restauration qu'on peut y trouver.

Nous pensons choisir une date au mois de Juin. Qu'en pensez-vous ?

L'assemblée est d'accord.

Parlons maintenant de nos chantiers

EN CÔTES-D'ARMOR

A Berhet.

L'association « Iliz goz parrouz Berc'hed » nous a fait part de l'avancement des travaux.

A Boqueho.

L'association des Amis de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, a fêté les trente ans de son existence le 25 février dernier. François Naourès, notre délégué pour les Côtes-d'Armor était présent.

A Fréhel.

Les choses avancent et sont en bonne voie. Dès le choix du maître d'œuvre par la municipalité les dossiers des subventions pourront être préparés.

A Lanloup.

Notre dernier bulletin a consacré un article à la renaissance de la chapelle Sainte-Colombe, bel exemple de ce que peut réaliser une association dynamique.

A Lannion.

A la chapelle Saint-Marc, le bail emphytéotique entre le propriétaire, M. de Keraradec et l'Association a été signé.

Le montage du pignon est commencé. On a retrouvé la porte d'entrée de la chapelle, de même que les boiseries de l'autel. Il manque trois statues et la poutre de gloire qui devait exister.

A Saint-Mayeux.

Une croix, brisée lors du remembrement et dont il ne restait plus que deux pierres et le socle, mais qui avait été érigée par la famille Mounier en souvenir d'un parent victime de la Terreur, vient d'être implantée à nouveau sur un terrain offert par le nouveau propriétaire de l'endroit, après avoir été complétée harmonieusement par M. Godest.

A Saint-Thélo.

C'est une belle réussite que cette mise à jour des fondations de la chapelle Saint-Pierre relatée dans notre dernière revue.

Nos félicitations à M. Le Goff, maire de Saint-Thélo, d'avoir tenu à ce que soient retrouvées les traces de cette chapelle encore en partie debout en 1972, alors qu'en 1998 aucun vestige apparent ne subsistait plus lors de notre visite.

Grâce aux recherches et aux directives de Léo Goas, aux travaux effectués par les compagnons Scouts de France, de Mâcon et à l'équipe de réinsertion de la communauté de Communes de Loudéac, encadrée par nos soins, les fondations des deux chapelles, l'une de l'époque romane, l'autre du XVII^e siècle, étaient retrouvées et parfaitement mises en valeur en août dernier.

Un panneau explicatif placé devant la chapelle, permet aux visiteurs de prendre conscience de la présence à cet endroit d'un élément du patrimoine de Saint-Thélo.

A Plélauff.

A la chapelle Saint-Hervé. On attend l'arrêt de la pluie pour intervenir sur la chapelle dont les abords sont impraticables.

Le pignon Ouest devenu dangereux s'est écroulé. On va bâcher le mur restant et les pierres qui en sont tombées en attendant l'été prochain.

A Plounevez-Quintin.

La chapelle de Kerhir. Léo Goas doit faire une étude approfondie des travaux en vue des demandes de subventions par la commune.

La chapelle Saint-Roch. M. Berthelot, ancien maire de la commune, vient de nous faire savoir que cette dernière s'était portée acquéreur du domaine de Kergoutraly où se trouve la chapelle et souhaite établir un partenariat avec Breiz Santel.

DANS LE FINISTÈRE

A Concarneau.

Au Cabellou, se trouve une chapelle déplacée d'une commune voisine et remontée sur un terrain qui comporte un calvaire et constitue un placître clos d'un muret. Elle n'a plus servi au culte et sert de hangar à la commune.

L'association des propriétaires du lieu-dit souhaiterait lui donner sa destination première et empêcher la commune de bâtir un hangar sur le placître.

Nous leur avons donné les conseils utiles aux démarches à entreprendre.

La chapelle de Lanvoy à Hanvec.
Les pierres sont rassemblées pour le remontage des arcades.





Les scouts de Languidic dans la chapelle de Lanvoy.

A Coray.

Le clocher de la chapelle Saint-Venec est remonté, on attend la fourniture du bois pour la charpente.

A Hanvec.

Le président de l'Association de la chapelle de Lanvoy nous a remerciés pour la subvention de quinze mille francs que nous lui avons accordée pour la suite des travaux.

Une équipe de scouts de Languidic, venus sur le chantier aux vacances de Pâques a réalisé le travail demandé par Léo Goas en vue de remonter les arcades de la nef. Un devis pour la taille des pierres manquantes a été demandé par l'association.

A Plounévezel.

A Saint-Idunet, nos adhérents auront certainement été surpris de la décision de Monseigneur Guillon à propos de la désaffectation de cette chapelle.

Un résultat positif. La chapelle va être restaurée et le comité local responsable du patrimoine entretiendra le site. Mais le but du maire était de pouvoir faire des concerts et des expositions dans la chapelle, sa désaffectation n'était pas nécessaire.

A Plouvorn.

La chapelle Sainte-Anne devenue propriété de la commune, nécessite des travaux importants. La maîtrise d'œuvre sera assurée par Léo Goas et des subventions sont déjà promises. Un pardon le 26 juillet est très suivi.

A Plouhinec.

Saint-Jean-de-Locquéran. En juillet des caravelles de Grenoble viendront à Saint-Jean continuer la recherche des pierres de l'abbatiale et, en août, ce sont des pionniers d'Alsace qui passeront trois semaines sur le site.



La chapelle Sainte-Anne à Plouvorn.



Le plafond de la chapelle Sainte-Anne.

Léo Goas a déjà préparé les directives que les uns et les autres devront suivre.

A Motreff.

A la chapelle Sainte-Brigitte. La fabrication de la charpente a commencé. Léo Goas se rend deux fois par semaine à l'atelier « des charpentiers de Bretagne » à Quistinic pour suivre les travaux.

A Lannilis.

La chapelle Saint-Yves-du-Bergot est toujours en attente que la décision soit prise par la commune de la restaurer.

A Scrignac.

A la chapelle Saint-Corentin-Trénivel. Une association a été créée pour la restauration.

Léo Goas a fourni l'étude nécessaire aux demandes de subventions en tant que maître d'œuvre.

L'association veut déjà restaurer la fontaine.

A Morlaix.

Léo Goas s'est déplacé à Morlaix au sujet de la chapelle des Augustines, très importante mais défigurée par des aménagements en béton à l'intérieur.

Les propositions de Léo Goas n'ont pas été suivies. Les vitraux d'origine fin XVI^e ou XVII^e siècle seront déposés et exposés contre un mur.

EN MORBIHAN

A Lignol.

A la chapelle Saint-Hervezen, Léo Goas craint que des malfaçons ne soient commises et attribuées à Breiz Santel, la municipalité se basant sur son étude, mais sans faire appel à un maître d'œuvre compétent.

A Ménéac.

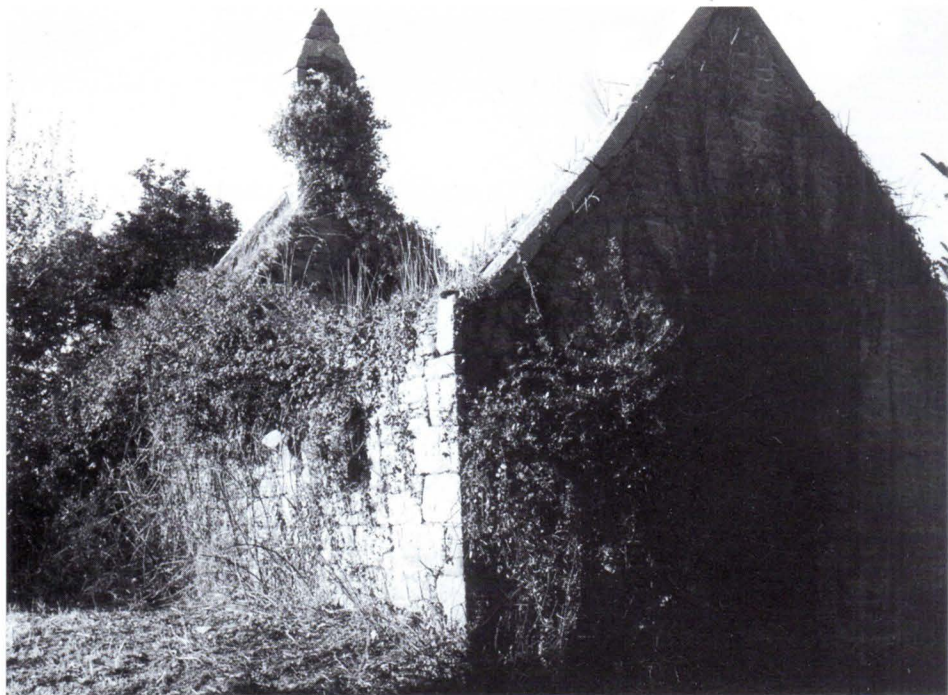
La chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Nous avons déjà évoqué cette chapelle qui possède un superbe retable et qui est privée. Cependant un pardon s'y tenait autrefois. Une association, composée d'un groupe de propriétaires s'est mise en place.

Léo Goas sera maître d'œuvre pour la restauration du bâtiment et prépare le dossier pour les subventions. Quant au retable, démonté mais en bon état, il porte encore sa peinture d'origine.

A Kervignac.

A la chapelle Saint-Laurent, les subventions pour la charpente ne sont pas encore acquises.

Le clocher avance, il ne manque que la flèche. La restauration des bancs muraux à l'intérieur est en cours, celle du dallage suivra. La moitié du chancel est sauvée et entreposée en lieu sûr en attendant sa restauration et sa repose.



A Lannilis, la chapelle Saint-Yves-du-Bergot.

A Lanvénegen.

Pour la chapelle de La Trinité, l'association nous a demandé un devis estimatif. Assez peu soutenue par la population, le projet de remettre un toit sur cette jolie chapelle, déjà sauvée par Breiz Santel, a du mal à se concrétiser malgré l'apport financier envisageable de subventions importantes.

A Plescop.

A Notre-Dame-de-Lézurgan, le choix du charpentier est fait. Ce sera les « charpentiers de Bretagne » comme à Erdeven et à Gornevec.

On attend le résultat des demandes de subventions.

A Plumergat.

A la chapelle Notre-Dame-de-Gornevec, la décision de faire le sol en terre battue a finalement été acceptée par l'association, en accord avec les exigences des Bâtiments de France et des Monuments historiques.

Un autel dessiné par Léo Goas, et accepté par la commission d'Art Sacré, n'a pas plu à l'association qui lui a demandé un autre projet et aussi de dessiner un modèle de banc. Ce ne sera possible qu'au cours de l'été.

Le paratonnerre revu et corrigé est désormais en place sur la chapelle.

Cet après-midi vous pourrez constater vous-même ce qui a été réalisé à Notre-Dame-de-Gornevec grâce à la collaboration de la commune, de l'association et de Breiz Santel.

A Plumergat.

A la chapelle Saint-Servais, le tailleur de pierre imposé par l'association a eu du mal à réaliser la taille.

La souche du clocher est déjà remontée et dans les semaines qui viennent, la flèche pourrait l'être et le paratonnerre posé.

A Riantec.

A la chapelle de La Trinité, appelés par l'association qui s'occupe de la chapelle, nous avons pu constater que de nombreux travaux seraient à faire et que des restaurations désastreuses avaient été effectuées entre autres, le dallage avec joints en ciment de sept à huit centimètres qui a fait disparaître les traces au sol d'un jubé.

Des éléments intéressants pourtant. Un portail Ouest du XV^e siècle classé par les Monuments historiques et une superbe charpente de la même époque.

Léo Goas a donné les conseils pour une première étape de travaux.

La chapelle Saint-Servais à Plumergat. Le clocher en voie de réfection.



A Saint-Jean-La-Poterie.

A la chapelle de Saint-Jean-des-Marais, la première tranche de travaux concernant la consolidation des vestiges existants est terminée.

Une deuxième intervention est programmée en juin qui verra une remise de niveau et la mise en place du dallage.

Nous avons pu constater à la réception des travaux l'importance de la chapelle en tant que patrimoine communal.

De nombreuses manifestations organisées au cours de l'année se font souvent dans son environnement. Les habitants de la commune en sont très fiers.

A Pluvigner.

La chapelle du Moustoir. Nous nous y rendrons tout à l'heure et notre architecte vous dira que la pose de la voûte en châtaignier dépend de sa disponibilité.

Le sol de terre battue sera fait et il y a un projet de vitrail pour la fenêtre Sud en espérant qu'un sponsor se manifestera pour le financement.

A Séné.

Nous avons attribué une subvention de dix mille francs à l'association de la chapelle Saint-Pierre pour l'installation de vitraux.

La chapelle Saint-Laurent à Kervignac.





L'ensemble des ruines de la chapelle Saint-Jean-des-Marais, à Saint-Jean-la-Poterie.

A Plœmeur.

La chapelle Saint-Thual. M. Arnould, président de l'association nous dit que la pose du dallage est pour bientôt.

A Rostrenen.

On nous demande d'intervenir pour la reconstruction d'une flèche à la chapelle de Locmaria, tombée en 1870.

A Baden.

Pour une chapelle dédiée à la Vierge, nous ne pourrons intervenir que plus tard, notre architecte étant trop pris par les examens de fin d'année à l'Ecole de Chaillot.

Je vous demanderai maintenant de bien vouloir approuver le rapport moral que je viens de vous présenter.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Réception des travaux
à Saint-Jean-des-Marais.
A gauche,
l'entrepreneur Robert Reyman
et notre architecte
Léo Goas.



BILAN DE L'EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2000

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations des adhérents	38 890,00	Charges sociales (solde 1999)	131,00
Dons des adhérents	29 338,00	Déplacements	49 900,00
Subventions des collectivités	105 330,00	Frais de bureau, courrier, téléphone	10 479,00
Revenus, valeurs en portefeuille	35 354,00	Impôts et assurances	13 840,00
Remboursements des salaires par diverses associations	15 200,00	Repas pour l'assemblée générale	9 345,00
Participation des adhérents à l'Assemblée générale et à la sortie	8 220,00	Honoraires à Léo Goas, architecte	25 000,00
Divers	592,00	Impression de la revue	33 421,00
Total	232 924,00	Aides aux associations locales	196 200,00
Excédent de l'année 1999	115 990,00	Divers	6 272,00
Total	348 914,00	Total	345,588,00

D'où un solde de recettes positif de 30325,00

Le bilan de l'exercice de l'année 2000 est approuvé à l'unanimité.

QUELQUES OBSERVATIONS DU TRÉSORIER

Après cette énumération de chiffres un peu fastidieuse, voici quelques commentaires vous permettant, de mieux saisir l'évolution de la trésorerie de notre association.

En ce qui concerne les recettes, elles sont nettement inférieures à celles de l'année 1999, mais comme je vous l'indiquais lors de notre dernière assemblée, l'importance de ces recettes résultait du remboursement de l'avance que nous avions consentie à l'Association de la chapelle de Gornevec pour lui permettre de régler la facture d'achat du bois de la charpente.

Les cotisations ainsi que les dons reçus de nos amis demeurent stables, 0,50 pour cent de plus pour les premières et 0,30 pour cent pour les seconds.

Par contre les subventions versées par les collectivités publiques ont subi une très forte hausse de l'ordre de 46 pour cent. Le Conseil Régional de Bretagne a doublé sa participation en passant de 40 000 francs à 80 000 francs.

Le Conseil Général des Côtes-d'Armor nous est toujours fidèle ainsi que quelques communes, telles Plumergat qui nous accueille aujourd'hui, Loudéac, Locmiquélic, Saint-Nolff, Guerlesquin, Saint-Thélo et Saint-Caradec.

En ce qui concerne les dépenses, vous avez pu le constater, cette année notre budget ne comporte pas de poste salaire et corrélativement de charges sociales ; ceci au fait que depuis juillet 1999 nous n'avons plus de salarié à rétribuer, les travaux entrepris sur les différentes chapelles, dont nous assurons malgré tout le suivi par notre ami architecte Léo Goas, sont financés par les municipalités ou les associations locales.

Par contre les frais de déplacements ont augmenté de l'ordre 68 pour cent, du fait que nous sommes appelés à nous déplacer de plus en plus aux quatre coins de la Bretagne.

Les frais de bureau, courrier, téléphone, photos sont en sensible diminution, 41 pour cent.

Le coût de l'impression de la revue accuse une diminution de près de 9000 francs. Les factures de l'imprimeur n'ont pas diminué, mais la dernière facture concernant la revue Hiver 2000 n'a été réglée qu'en 2001.

Le but de notre association n'étant pas de thésauriser, nous avons distribué aux associations nous ayant semblé les plus méritantes, bien qu'elles le soient toutes, à titre de dons la somme totale de 196 200 francs, dont 120 000 francs, pour la chapelle Sainte-Brigitte de Motreff, dont l'association était complètement démunie financièrement et ne pouvait plus avancer dans les travaux de réhabilitation de cette magnifique chapelle.

Voilà donc quelques observations concernant le bilan financier de l'année 2000 de notre association.

Avant de vous demander d'approuver ces comptes, je suis à votre disposition pour répondre aux questions que vous aimeriez me poser.

Le trésorier : Pierre LE GROGNEC.



Pierre-Louis Le Naou entre la présidente et le trésorier de Breiz Santel, devant la chapelle Saint-Jean-du-Loc'h.

NÉCROLOGIE

Pierre-Louis Le Naou

En mars dernier, nous avons eu la douloureuse surprise d'apprendre le décès de Pierre-Louis Le Naou, ancien maire de Peumeurit-Quintin.

L'ayant appris trop tard, nous n'avons pu assister à ses obsèques, à notre grand regret.

Voici l'article que nous a adressé Jean-Paul Rolland qui le connaissait bien à propos de notre ami.

Tout en le sachant souffrant et hospitalisé, la population apprend néanmoins avec une vive émotion, le décès de son ancien maire, au lendemain du scrutin qui l'avait à nouveau désigné pour siéger au Conseil municipal.

Homme actif, Pierre-Louis Le Naou, coiffé de son éternel feutre, que tous ceux qui l'ont côtoyé reconnaissait comme un homme d'une droiture et d'un grand sens du dévouement, s'est éteint samedi 24 mars 2001 au petit matin.

Il allait avoir 81 ans, né le 10 septembre 1920 à Kerléon en Maël-Pestivien, commune voisine, mais son enfance il la passera à Peumeurit-Quintin où son père exerçait le métier de forgeron. De brillantes études au collège de Campostal à Rostrenen, lui permettront de se lancer dans la vie active et, comme beaucoup de bretons à cette époque il quittera sa chère Bretagne. Pierre-Louis fera sa carrière dans la région parisienne chez Citroën. Mais à l'heure de la retraite en 1981, il reviendra à Peumeurit couler des jours heureux avec son épouse et ainsi se rapprocher de ses enfants et petits enfants.

De mars 1983 à février 1992, Pierre-Louis Le Naou est le premier magistrat de la commune. De 1995 à 2000, il sera adjoint aux côtés de Robert Le Moigne. En ce mois de mars 2001, la population lui avait renouvelé sa confiance, l'éli-sant sur la liste ouverte. L' élu était également un bénévole assidu au Club du troisième âge qu'il avait présidé pendant de nombreuses années. Le témoin pas-sé, il avait été élu Président d'honneur.

Toutefois, c'est dans l'Association de la restauration de la chapelle du Loch que l'homme, sensible aux richesses patrimoniales, s'était investi pleinement. De quelques murs de fondation disparus dans une abondante végétation et de la mémoire de beaucoup de personnes, avec l'aide de Breiz Santel, Pierre-Louis aura contribué à faire renaître cette chapelle de ses ruines. L'édifice retrouve aujourd'hui son lustre d'antan avec sa toiture neuve, ses vitraux, ses portes en arc brisé et son incontournable pardon des cerises de Saint-Cado en début juillet qui annonce la saison estivale et sa cohorte de visiteurs admiratifs du travail effec-tué. Merci Pierre-Louis.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 26 mars en l'église de Peumeurit-Quintin qu'il affectionnait également. Il repose à côté d'Honorine son épouse, à l'ombre et sous la protection de Sainte-Anne.

Jean-Paul Rolland.

AU SUJET DU DRAPEAU BRETON

Nos lecteurs se seront sans doute rendu compte qu'il manquait une bande noire et par conséquent une bande blanche au drapeau breton représenté dans notre dernière revue.

Il se présente en réalité avec neuf bandes, cinq noires et quatre blanches.



SCULPTURES

M. Stéfan, sculpteur sur bois qui a réalisé plu-sieurs sculptures pour la chapelle Saint-Trémeur à Guerlesquin, propose aux associations et aux pri-vés la réalisation de tous les travaux de sculpture.

Cette photo représente la sculpture de Notre-Dame-de-Toutes-Grâces réalisée cette année pour la chapelle de Saint-Trémeur.

Pour le contacter : M. Stéfan Ivo, Kéravel, 29410 Plonéour-Ménez, tél. 02 98 68 72 09 ou 02 98 78 95 15.



L'ÉGLISE DE PLUMERGAT

A l'issue de notre Assemblée générale, les participants ont visité dans l'après-midi plusieurs chapelles dans les environs.

Notre architecte, Léo Goas, nous accompagnait et chacun a pu apprécier l'étendue de ses connaissances tant au plan historique qu'architectural.

Notre première visite a été pour la chapelle Notre-Dame-de-Gornevec, au village du même nom, située à quelque sept cents mètres de Sainte-Anne d'Auray et dont la restauration à peu près terminée désormais, a été une priorité pour Breiz santel depuis quatorze ans.

Le vitrail Nord,
représentant l'arbre de Jessé,
de la chapelle Notre-Dame-de-Gornevec,
détérioré par les vandales.



Qui aurait pu penser que, dans la nuit du lundi au mardi suivant notre visite, un acte de vandalisme aurait brisé deux panneaux du vitrail Nord récemment posé et représentant l'arbre de Jessé ?

Dans la même nuit des vandales s'en sont pris aussi à l'église de Plumergat, commune dont dépend Gornevec, où ils ont causé de très gros dégâts.

Venant après le saccage de l'église et du cimetière de Muzillac et suivi de celui d'une chapelle à Theix, voilà des faits inquiétants.

En effet, si brûler les nappes d'autel et les missels, s'en prendre aux statues et aux tableaux est déjà condamnable, le fait de s'attaquer aux croix que l'on retrouve renversées, la tête en bas, relèverait plutôt d'agissements de secte satanique.

La population de Plumergat a bien sûr été très choquée par ces événements.

Aussi de nombreux habitants de la commune se sont retrouvés le dimanche suivant à la cérémonie de réparation organisée par l'abbé Guillo, recteur de la paroisse, cérémonie à laquelle nous nous devons de participer afin de manifester à la fois notre indignation devant le saccage de l'église de Plumergat et notre amical soutien à la communauté paroissiale.

M.-A. BERNARD.

Dans notre prochaine revue automne-hiver nous donnerons un récit détaillé des visites effectuées à Notre-Dame-de-Gornevec et aussi aux chapelles du Moustoir et de Miséricorde à Pluvigner à l'issue de notre Assemblée générale.

LES PRINCIPAUX

PARDONS BRETONS

Troisième dimanche de mai. *Saint-Yves*, Tréguier, Côtes-d'Armor.

Dernier dimanche de juin. *Saint-Pierre et Saint-Paul*, Plouguerneau, Finistère.

Dernier dimanche de juin. *Sainte-Barbe*, Le Faouët, Morbihan.

Premier dimanche de juillet. *Notre-Dame-de-Bon-Secours*, Guingamp, Côtes-d'Armor.

Premier dimanche de juillet. *Notre-Dame-du-Roc*, Montautour, Ile-et-Vilaine.

Deuxième dimanche de juillet. *Petite Troménie*, Locronan, Finistère.

26 juillet. *Sainte-Anne-d'Auray*, Morbihan.

Quatrième dimanche de juillet.

Pèlerinage islamo-chrétien. Le Vieux-Marché, Côtes-d'Armor.

Premier dimanche d'août. *Saint-Guérolé*, Batz-sur-Mer, Loire-Atlantique.

15 août. *Querrien*, Loudéac, Côtes-d'Armor.

15 août. *Notre-Dame-de-la-Clarté*, Perros-Guirec, Côtes-d'Armor.

15 août. *Notre-Dame-de-la-Joie*, Penmarc'h, Finistère.

15 août. *Troménie de Haute-Bretagne*, Bécherel, Ile-et-Vilaine.

15 août. *Pardon de la Vierge*, Mont-Dol, Ile-et-Vilaine.

15 août. *Pardon de la Mer*, Saint-Suliac, Ile-et-Vilaine.

15 août. *Notre-Dame-de-Quelven*, Guern, Morbihan.

Troisième dimanche d'août.

Notre-Dame-de-la-Tronchaye, Rochefort-en-Terre, Morbihan.

Dernier dimanche d'août. *Sainte-Anne-la-Palud*, Plonévez-Porzay, Finistère.

Dernier dimanche d'août. *Pardon de La Baule*, La Baule, Loire-Atlantique.

Premier dimanche de septembre. *Notre-Dame-du-Folgoët*, Le Folgoët, Finistère.

7 et 8 septembre. *Notre-Dame-Du-Roncier*, Josselin, Morbihan.

8 septembre ou dimanche le plus proche. *Notre-Dame-de-Grande-Puissance*, Lamballe, Côtes-d'Armor.

Première quinzaine de septembre. *Pèlerinage de Notre-Dame-La-Pessière*, Saint-Didier, Ile-et-Vilaine.

Troisième dimanche de septembre. *Notre-Dame-Du-Vœu*, Hennebont, Morbihan.

Premier week-end d'octobre. *Notre-Dame-des-Marais*, Fougères, Ile-et-Vilaine.

Adhérez à Breiz Santel...

Vous êtes attaché au patrimoine breton, Breiz Santel, mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, œuvre pour la sauvegarde des monuments en péril.

Apportez-nous votre soutien, faites connaître notre association auprès de vos amis pour qu'ils deviennent de nouveaux adhérents.

Vos dons nous permettront de faire de grandes choses et de concourir à la renaissance de monuments oubliés.

Les nouvelles adhésions **et le renouvellement des cotisations pour 2001**

sont à adresser
au trésorier de Breiz Santel, B.P. 22, 56260 Larmor-Plage
C.C.P. 153685 H Nantes

Recopiez tous les renseignements ci-dessous permettant votre identification :

Membre adhérent, à partir de 100 francs.

Membre bienfaiteur et association, à partir de 150 francs.

Nom et prénom _____ Profession _____

Adresse _____ Code postal _____

Ville _____

adhère à l'association Breiz Santel pour l'année 2001.

an qualité de _____

Ci-joint un don de la somme de _____
par chèque à l'ordre de **Breiz Santel**.

Breiz Santel, association reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons qui peuvent atteindre 5 pour cent de votre base d'imposition. Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire votre don de votre revenu imposable.

Participez à la rédaction de notre bulletin !

Amis qui lisez ce bulletin, nous souhaitons qu'il reflète davantage la vie du mouvement !

Racontez-nous comment l'on a, chez vous, sauvé ceci, nettoyé cela... Ne dites pas « c'est trop mince », tout est intéressant.

CALVAIRE NOTRE-DAME-DE-LA-HOUSSE, MORBIHAN.

